

METHODE DE CALCUL DE LA FORMULE D'ATTRIBUTION DE FONDS

- FEDERATION INTERNATIONALE POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE -

Le document suivant illustre les opérations de la formule d'attribution de fonds du Volet 1 élaborée sur la base de la résolution de l'Assemblée générale (AG) de 2019 à New Delhi.

Cette note comporte quatre sections, correspondant aux quatre principales composantes de la formule. Elle couvre les aspects suivants : (1) le calcul des Points du Besoin du Pays pour chaque pays, (2) le calcul des Points de Performance pour chaque pays, (3) la somme des Points du Besoin du Pays et des Points de Performance pour déterminer le total d'attribution de fonds et (4) une série d'ajustements de formule finaux. Les annexes contiennent une version condensée de toutes les formules, un exemple indicatif des calculs à l'aide d'échantillons de données et une liste de toutes les métriques du besoin utilisées.

1. Points du Besoin du Pays

La formule commence par calculer les Points du Besoin du Pays pour chaque pays.

Pour commencer, la formule normalise chaque métrique des besoins (par ex. taux de mortalité maternelle, incidence du VIH; voir la liste complète à l'annexe C).
 La normalisation prend les valeurs brutes de chaque métrique et les convertit en une échelle de 0 à 1 pour permettre des comparaisons entre les pays et les métriques. Pour chaque métrique, le pays dont l'indicateur de besoin est le plus faible obtient un 0, et le pays dont l'indicateur est le plus élevé obtient un 1, les pays restants étant répartis entre eux en fonction de leurs besoins relatifs (voir l'exemple de la figure 1).

Le calcul de normalisation pour toute Métrique du Besoin du pays x est comme suit :

$$\label{eq:metrique} \textit{M\'etrique normalis\'ee}_{pays\,x} = \frac{\textit{M\'etrique}_{pays\,x} - \min(\textit{M\'etrique})}{\max(\textit{M\'etrique}) - \min(\textit{M\'etrique})}$$

Figure 1 Normalisation - exemple à titre indicatif

Pays	Taux de natalité chez les adolescentes	Normalisation	Valeur normalisée
Α	5	$norme(Pays A) = \frac{5-5}{30-5} = 0$	0
В	7	$norme(Pays B) = \frac{7-5}{30-5} = 0.08$	0,08
С	18	$norme(Pays\ C) = \frac{18-5}{30-5} = 0,52$	0,52
D	30	$norme(Pays D) = \frac{30-5}{30-5} = 1$	1

Dans la figure sus-visée, min(métriques) indique la plus petite valeur pour la métrique, et max(métrique) indique la plus grande valeur pour la métrique.

• Les métriques des besoins pour chaque pays sont ensuite combinées. On leur attribue des poids différents (indiqués à l'annexe C) et on les additionne pour obtenir une Métrique Combinée du Besoin. Les pays qui ne disposent pas de certaines métriques ne sont pas pénalisés pour cela ; au lieu de cela, les autres métriques reçoivent une plus forte pondération pour tenir compte des données manquantes.

Ainsi, l'équation pour calculer la Métrique Combinée du Besoin (CNM) pour le **pays x** est la suivante (les pourcentages représentent les poids indiqués à l'annexe C) :

 $CNM_{pays\ x} = norme(Besoin\ non\ satisfait)*20\ \% + norme(Mortalit\'e\ maternelle)*20\ \% + \cdots + \cdots + norme(Discrimination\ ISE\ au\ sein\ de\ la\ famille)*2,5\ \%$

• Cette Métrique Combinée du Besoin est ensuite multipliée par le Facteur de Revenu du Pays (CIF). Tous les pays à faible revenu obtiennent un facteur de 100 %. Pour les pays à revenu intermédiaire, le Facteur est un multiplicateur glissant compris entre 100 % et 70 % (approche empruntée à celle du Fonds mondial). Plus précisément, dans les pays à revenu intermédiaire, ceux qui ont le RNB par habitant le plus élevé et les niveaux d'inégalité de revenu les plus faibles (GINI) obtiennent un multiplicateur de 70 %, et ceux dont le RNB par habitant est le plus faible et les niveaux d'inégalité de revenu les plus élevés obtiennent un multiplicateur de 100 %. Le produit de ces deux facteurs donne la Métrique Ajustée du Besoin (ANM).

Ainsi, l'équation pour calculer l'ANM - Métrique Ajustée du Besoin - pour le pays \mathbf{x} est la suivante :

Métrique Ajustée du Besoin_{pays x} = $CNM_{pays x} * CIF_{pays x}$

• Cette Métrique Ajustée du Besoin (ANM) est ensuite multipliée par la racine carrée de la population pour calculer les Points du Besoin du Pays (en utilisant la racine carrée des fonds de répartition de la population plus équitablement pour les petits pays, et évite un excès de concentration des fonds entre une poignée de pays les plus peuplés ; cette méthode s'appuie sur les pratiques de l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres groupes internationaux). Pour le pays x, les Points du Besoin du Pays sont égaux à :

Points du Besoin du Pays_{pays x} =
$$ANM_{pays x} * \sqrt{population_{pays x}}$$

Dans la section 3, nous reviendrons sur cette valeur Points du Besoin du Pays pour déterminer l'attribution de fonds finale.

2. Points de Performance

Les Points de Performance donnent aux associations membres la possibilité de gagner des points dans les trois domaines de Résultat où l'IPPF opère. Dans chaque domaine de Résultat, les associations membres peuvent gagner des points à la fois pour la taille absolue de l'impact et pour la croissance d'une année sur l'autre. Les puces ci-dessous expliquent comment les points sont calculés pour chaque domaine de Résultat, puis comment les points des trois domaines de Résultat sont additionnés pour obtenir le total des Points de Performance pour chaque association membre.

Chaque domaine de Résultat a un Résultat Attendu spécifique sur lequel il est basé (voir la figure 2). Cette valeur peut être actualisée dans la mesure où les Résultats Attendus et les priorités stratégiques de l'IPPF évoluent au fil des ans.

- Dans chaque Résultat, chaque association membre obtient un score d'Impact Absolu. Il s'agit de la valeur normalisée de son Résultat Attendu pour ce domaine, par rapport à tous les autres Résultats Attendus pour ce Résultat (par exemple, l'association membre qui compte le plus grand nombre de participants à l'ESI obtient un 1, et celle avec le plus petit obtient un 0). La normalisation fonctionne de la même manière que pour les Points du Besoin du Pays.
- Chaque association membre obtient également un score de Croissance au sein de chaque Résultat. Pour commencer, la formule calcule la croissance d'une année sur l'autre des Résultats Attendus pour l'association membre en question (voir ci-dessous). Ensuite, les taux

Figure 2 Métriques de performance utilisées

- Résultat 1: ER 1 Initiatives stratégiques et/ou modifications législatives réussies (nombre absolu uniquement, car la croissance d'une année sur l'autre ne convient pas pour cette métrique)
- Résultat 2: ER 4 Jeunes ayant terminé le programme ESI (Note: la métrique spécifique pour ER4 changera probablement en fonction des résultats de l'examen à mi-parcours)
- **Résultat 3 :** ER 8 Nombre de couples-années de protection

de croissance de toutes les associations membres au sein de ce Résultat sont normalisés (par ex., l'association membre dont le taux de croissance est le plus élevé obtient un 1).

$Score \ de \ croissance = \frac{R\'{e}sultat \ Attendu \ r\'{e}cent \ - R\'{e}sultat \ Attendu \ pr\'{e}c\'{e}dent}{R\'{e}sultat \ Attendu \ pr\'{e}c\'{e}dent}$

• Le score d'Impact Absolu et le score de Croissance pour chaque domaine de Résultat sont combinés pour chaque association membre, afin d'obtenir les Points de Résultat. La croissance est pondérée à 70 % pour récompenser toutes les associations membres des progrès qu'elles ont accomplis et éviter de désavantager les associations membres de plus petite taille, et l'Impact Absolu est pondéré à 30 %. À titre d'exemple, les Points de Résultat pour une association membre pour le Résultat 2 seraient les suivants :

Points du Résultat 2

= norme(Impact Absolu du Résultat 2) * 30 % + norme(Croissance du Résultat 2) * 70 %

Le Résultat 1 ne comprend qu'un score d'Impact Absolu, pondéré à 100 %, car les modifications stratégiques/législatives sont généralement peu nombreuses et ne connaissent pas de croissance d'une année sur l'autre.

• Les trois Points de Résultat de chaque association membre sont combinés et pondérés en fonction du pourcentage du budget de l'association membre consacré à chaque Résultat (par exemple, une association membre qui dépense 80 % de ses fonds pour le Résultat 3 verrait son score de Résultat 3 compter pour 80 % de son score de performance). Ainsi, le poids pour le **Résultat x** est :

$$Poids_{\textit{R\'esultat A}} = \frac{\$ \, d\'epens\'e \, \grave{a} \, R\'esultat \, A}{Total \, \$ \, d\'epens\'e \, \grave{a} \, tous \, les \, trois \, R\'esultats}$$

Ainsi, les Points de Performance finaux pour chaque association membre sont calculés comme suit :

Points de Performance $_{pays x}$

- = Points du Résultat 1 * Poids du Résultat 1 + Points du Résultat 2
- * Poids du Résultat 2 + Points du Résultat 3 * Poids du Résultat 3

3. Combiner les Points du Besoin du Pays et les Points de Performance pour déterminer une attribution

Les Points du Besoin du Pays et les Points de Performance sont ensuite utilisés pour déterminer le total de l'attribution de fonds pour l'association membre. 90 % du total de fonds au titre du Volet 1 est réservé aux attributions basées sur les besoins ; par conséquent, ce pot de financement (90 % du total) est utilisé pour calculer le financement basé sur les besoins de chaque association membre en utilisant les Points du Besoin du Pays. Les 10 % restants sont utilisés pour calculer le financement de la performance à l'aide des Points de Performance.

• Le pot de financement basé sur les besoins est réparti au prorata des points du besoin de chaque pays (qui représentent son niveau de besoin). Ainsi, un pays dont les points du besoin représentent 1 % de la somme totale des points du besoin obtiendra 1 % du financement total. L'attribution basée sur les besoins est calculée comme suit :

Attribution du Besoin $_{pays\,x}$ $= \frac{Points\ du\ Besoin\ du\ Pays_{pays\,x}}{Somme\ de\ tous\ les\ Points\ du\ Besoin\ du\ Pays} * (Total\ des\ Fonds\ du\ Volet\ 1*90\%)$

• Le financement de la performance est également distribué à chaque pays en fonction de sa proportion de Points de Performance. Il est calculé comme suit :

Attribution de Performance_{pays x} = $\frac{Points \ de \ Performance_{pays x}}{Somme \ de \ tous \ les \ Points \ de \ Performance} * (Total \ des \ Fonds \ du \ Volet \ 1 * 10 \%)$

• Pour finir, l'Attribution du Besoin et l'Attribution de Performance sont additionnées pour obtenir le total d'Attribution de fonds de l'association membre :

 $Attribution_{pays\,x} = Attribution\,du\,Besoin_{pays\,x} + Attribution\,de\,Performance_{pays\,x}$

 L'Attribution de Performance de chaque association membre est plafonnée à 25 % de son Attribution du Besoin, afin de s'assurer que le besoin du pays reste le facteur dominant pour déterminer les attributions, conformément à la résolution de l'assemblée générale.

4. Autres ajustements des formules

La formule procède à trois autres types d'ajustements pour s'assurer que les attributions sont équitables pour des associations membres dont la taille et les capacités diffèrent.

- Tout d'abord, pour tout pays à revenu faible ou intermédiaire qui recevrait moins de 75 000 \$ en Attribution du Besoin, un appoint lui est octroyé pour qu'il reçoive 75 000 \$ en Attribution du Besoin (les attributions de Performance s'ajoutent à ce montant). Cet appoint est destiné à faire en sorte que les plus petits pays, qui sont souvent confrontés à des défis uniques liés à leur taille et à leur isolement, ne soient pas laissés pour compte.
- Deuxièmement, des ajustements sont effectués en fonction des données de collecte de fonds de l'association membre pour s'assurer qu'aucune association membre (en particulier celles qui ne sont pas des chouchous des donateurs) ne soit laissée pour compte. La formule calcule un Ratio de Collecte de Fonds pour chaque association membre, qui examine le montant que l'association membre apporte (de toutes les sources autres que de base) par rapport au montant que la formule lui allouerait basé sur ses besoins (pour information, à partir d'aujourd'hui, l'association membre moyenne apporte environ 3,5 fois le montant de sa subvention de base par le biais de toutes les autres sources de revenus).

 $Ratio\ de\ Collecte\ de\ Fonds = \frac{Tous\ les\ revenus\ autres\ que\ de\ base}{Attribution\ \grave{a}\ l'association\ membre}$

La formule octroie ensuite une augmentation modeste aux associations membres qui sont en dessous du Ratio de Collecte de Fonds moyen pour s'assurer qu'elles ne sont pas laissées pour compte. Cet ajustement est conçu pour être modeste (l'augmentation moyenne donnée est d'environ 15 000 \$). L'ajustement est également conçu pour s'assurer que pour chaque dollar levé par une association membre, elle s'en tire toujours

à bon compte, et ce comme moyen d'encourager toujours plus activement la collecte de fonds.

• Troisièmement, toutes les modifications apportées à l'Attribution du Besoin d'une association membre seront échelonnées sur une période de quatre ans à mesure que la nouvelle formule sera mise en œuvre, de 2022 à 2025. L'introduction des modifications se fait de manière linéaire au cours des quatre années (autrement dit, la modification est constante d'une année sur l'autre). Cette façon de faire a pour fonction de donner aux associations membres du temps pour planifier leurs niveaux d'attribution ajustés et répond à un désir clairement manifesté par les associations membres d'introduire progressivement les modifications apportées aux financements. Les Attributions de Performance ne sont pas affectées par cet échelonnement.

 $Variation \ Annuelle \ de \ l'Attribution \ du \ Besoin \\ = \frac{Nouvelle \ Attribution \ du \ Besoin - Ancienne \ Attribution \ du \ Besoin}{4}$

La formule prend en compte la Nouvelle Attribution du Besoin de chaque pays et ajoute la valeur de la Variation Annuelle chaque année jusqu'en 2025. Par exemple, une association membre dont l'Ancienne Attribution du Besoin est égale à 300 000 \$ et la Nouvelle Attribution du Besoin est égale à 380 000 \$ recevra 20 000 \$ de plus chaque année, en partant de 320 000 \$ en 2022 et jusqu'à 380 000 \$ d'ici à 2025.

Annexe A: Équations des formules

Voici une combinaison de toutes les équations pour les formules rassemblées pour s'y reporter aisément, organisées selon les sections ci-dessus.

Processus de normalisation : (identique pour les métriques des besoins et l'impact absolu et la croissance pour chaque Résultat dans les calculs de performance) :

$$\label{eq:metrique_normalise} \textit{M\'etrique} \ \textit{normalis\'ee}_{\textit{pays}\ x} = \frac{\textit{M\'etrique}_{\textit{pays}\ x} - \min(\textit{M\'etrique})}{\max(\textit{M\'etrique}) - \min(\textit{M\'etrique})}$$

La valeur normalisée est notée comme (norm)métrique ; min(métriques) indique la plus petite valeur pour la métrique et max(métrique) indique la plus grande.

1. Points du Besoin du Pays

```
Métrique Combinée du Besoin (CNM)_{pays\,x}
= norme(Besoin\ non\ satisfait)*20\%
+ norme(Mortalité\ maternelle)*20\% + \cdots + \cdots
+ norme(Discrimination\ ISE\ au\ sein\ de\ la\ famille)*2,5\%
Métrique\ Ajustée\ du\ Besoin\ (ANM)_{pays\,x}
= CNM_{pays\,x}*Facteur\ de\ Revenu\ du\ Pays_{pays\,x}
Points\ du\ Besoin\ du\ Pays_{pays\,x} = ANM_{pays\,x}*\sqrt{population_{pays\,x}}
```

2. Points de Performance

```
Score \ de \ Croissance_{R\acute{e}sultat} \ A
= \frac{R\acute{e}sultat \ Attendu \ r\acute{e}cent \ - R\acute{e}sultat \ Attendu \ pr\acute{e}c\acute{e}dent}{R\acute{e}sultat \ Attendu \ pr\acute{e}c\acute{e}dent}
Points \ du \ R\acute{e}sultat \ 1 = norme(Valeur \ du \ R\acute{e}sultat \ 1) * 100 \%
Points \ du \ R\acute{e}sultat \ 2
= norme(Impact \ Absolu \ du \ R\acute{e}sultat \ 2) * 30 \%
+ norme(Croissance \ du \ R\acute{e}sultat \ 2) * 70 \%
Points \ du \ R\acute{e}sultat \ 3
= norme(Impact \ Absolu \ du \ R\acute{e}sultat \ 3) * 30 \%
+ norme(Croissance \ du \ R\acute{e}sultat \ 3) * 70 \%
Poids_{R\acute{e}sultat \ A} = \frac{\$ \ d\acute{e}pens\acute{e} \ \grave{a} \ R\acute{e}sultat \ A}{Total \ \$ \ d\acute{e}pens\acute{e} \ \grave{a} \ tous \ les \ trois \ R\acute{e}sultats}
```

Points de Performance_{pays x}

- = Points du Résultat 1 * Poids du Résultat 1 + Points du Résultat 2
- * Poids du Résultat 2 + Points du Résultat 3 * Poids du Résultat 3

3. Attribution à l'association membre

```
Attribution \ du \ Besoin_{pays \, x} \\ = \frac{Points \ du \ Besoin \ du \ Pays_{pays \, x}}{Somme \ de \ tous \ les \ Points \ du \ Besoin \ du \ Pays} * (Total \ des \ Fonds \ du \ Volet \ 1 * 90 \%)
Attribution \ de \ Performance_{pays \, x} \\ = \frac{Points \ de \ Performance_{pays \, x}}{Somme \ de \ tous \ les \ Points \ de \ Performance} * (Total \ des \ Fonds \ du \ Volet \ 1 * 10 \%)
Attribution \ \grave{a} \ l'association \ membre_{pays \, x} \\ = Attribution \ du \ Besoin_{pays \, x} + Attribution \ de \ Performance_{pays \, x}
```

Annexe B : Exemple de formule complète

La présente annexe applique les calculs à un exemple de pays en utilisant des données à titre indicatif. Elle est organisée selon les sections visées plus haut.

1. Points du Besoin du Pays:

Le pays A présente les Métriques du Besoin normalisées suivantes pour une année donnée (scores ISE en moyenne à des fins de simplicité) :

Besoin	Taux de	Taux de natalité	Taux	Traitement	Taux de cancer	Indice	Score ISE
non	mortalité	chez les	d'incidence	du VIH (5 %)	du col de	d'inégalité	moyen
satisfait	maternelle	adolescentes	du VIH (5 %)		l'utérus (10 %)	de genre	(10 %)
(20 %)	(20 %)	(20 %)				(10 %)	
0,25	0,12	0,05	0,01	0,38	0,31	0,54	0,25

La Métrique Combinée du Besoin pour le pays A est calculée comme suit :

$$CNM_pays\ A = 0.25 * 20 \% + 0.12 * 20 \% + 0.05 * 20 \% + 0.01 * 5 \% + 0.38 * 5 \% + 0.31 * 10 \% + 0.54 * 10 \% + 0.25 * 10 \% = 0.21$$

Le pays A est un pays à faible revenu, il obtient donc un Facteur de Revenu du Pays (CIF) de $100\,\%$.

La Métrique Ajustée du Besoin pour le pays A est calculée comme suit :

$$ANM_{pavs\,A} = 0.21 * 100 \% = 0.21$$

Supposons que le pays A a une population de 1 500 000 habitants ; la formule calcule les points en utilisant le nombre d'habitants de chaque pays en milliers (par ex., la valeur du pays A est 1 500).

Les Points du Besoin du Pays sont ensuite calculés :

Points du Besoin du Pays_{pays A} =
$$0.21 * \sqrt{1500} = 8.1$$

2. Points de Performance:

Le pays A affiche les valeurs de Résultat normalisées suivantes pour une année donnée :

Impact Absolu	Impact Absolu	Croissance du	Impact Absolu	Croissance du
du Résultat 1	du Résultat 2	Résultat 2	du Résultat 3	Résultat 3
(valeur	(valeur	(valeur	(valeur	(valeur
normalisée)	normalisée)	normalisée)	normalisée)	normalisée)
0,89	0,5	0,25	0,14	0,33

Le pays A consacre 100 000 \$ au Résultat 1, 500 000 \$ au Résultat 2 et 400 000 \$ au Résultat 3.

Tout d'abord, calculez les Points de Résultat :

Points du Résultat
$$1 = 0.89 * 100 \% = 0.89$$

Points du Résultat $2 = 0.25 * 70 \% + 0.5 * 30 \% = 0.325$
Points du Résultat $3 = 0.33 * 70 \% + 0.14 * 30 \% = 0.273$

Ensuite, nous calculons les Poids du Résultat en fonction des dépenses de l'association membre :

Poids du Résultat
$$1 = \frac{100\ 000}{1\ 000\ 000} = 0.1\ ou\ 10\ \%$$
Poids du Résultat $2 = \frac{500\ 000}{1\ 000\ 000} = 0.5\ ou\ 50\ \%$
Poids du Résultat $3 = \frac{400\ 000}{1\ 000\ 000} = 0.4\ ou\ 40\ \%$

L'addition des Points de Résultat pondérés par les Poids de Résultat nous donne nos Points de Performance :

Points de Performance_{Pays A} =
$$0.89 * 10 \% + 0.325 * 50 \% + 0.273 * 40 \% = 0.36$$

3. Addition des Points du Besoin du Pays et des Points de Performance

Supposons que, pour toutes les associations membres, la somme des Points du Besoin du Pays est de 500 et la somme de tous les Points de Performance est de 250. Supposons qu'il y ait un total de 30 M \$ à dépenser au cours du Volet 1.

Alors, l'Attribution du Besoin pour le pays A est calculée comme suit :

Attribution du Besoin_{pays A} =
$$\frac{8,1}{500}$$
 * 30 000 000 * 90 % = \$439 200

Supposons que la somme de tous les Points de Performance soit égale à 250

Alors, l'Attribution de Performance pour le pays A est calculée comme suit :

Attribution de Performance_{pays A} =
$$\frac{0.36}{250}$$
 * 30 000 000 * 10 % = \$4 320

Enfin, pour calculer l'attribution totale de l'association membre, il faut additionner les deux attributions :

Attribution à l'association membre_(pays A) = 439200 + 4320 = 443520

4. Ajustements finaux

Il est inutile d'accorder à cette association membre l'ajustement prévu pour les petits pays puisque son attribution est déjà supérieure à 75 000 \$ et il est inutile de lui accorder l'ajustement pour la collecte de fonds puisque son niveau de collecte de fonds correspond à la moyenne pour la Fédération.

L'ancienne Attribution du Besoin de cette association membre était de 400 000 \$ et elle sera portée à 439 200 \$. Cela correspond à une augmentation de 39 200 \$. Par conséquent, son Attribution du Besoin augmentera de 9 800 \$ par an pour les quatre premières années (39 200 \$ ÷ 4 = 9 800 \$). Cela signifie qu'au cours de l'Année 1, son Attribution du Besoin sera de 409 800 \$, et au cours de l'Année 2, elle sera de 419 600 \$, et ainsi de suite.

Annexe C: Métriques du Besoin du Pays

Le tableau ci-dessous présente les métriques du besoin utilisées pour la formule.

La formule indique le besoin du pays tout en adhérant à deux grands principes auxquels les associations membres de l'IPPF ont accordé la priorité : (1) utiliser une large définition du besoin, en y incluant le contexte sociopolitique et (2) conserver l'objectivité et la cohérence entre l'ensemble des pays et régions. Par conséquent, nous avons recherché des métriques qui :

- Sont disponibles pour la plupart des pays où l'IPPF opère afin d'assurer un processus objectif qui s'applique à tous les pays (par ex. d'excellentes métriques possibles n'étaient disponibles que pour 30 pays, ce qui les rend moins utiles)
- Sont peu corrélées entre elles pour éviter les redondances (par ex. le taux de prévalence contraceptive est fortement corrélé au besoin non satisfait de contraception)
- Rendent compte du besoin de l'intervention de l'IPPF (par ex. une situation défavorable
 pour les femmes et les filles), sans pour autant préconiser les modalités à adopter pour
 répondre à ce besoin (par ex. par la prestation de services, des actions de plaidoyer
 ou l'ESI, dans la mesure où ce sont les associations membres les mieux placées pour
 en décider)
- Proviennent d'institutions objectives et respectées (en réponse à la demande formulée dans l'enquête auprès des membres), ce qui garantit que des données mises à jour seront disponibles dans les années à venir pour mettre à jour la formule

L'Annexe Technique initiale sur la conception de la formule fournit de plus amples précisions sur le choix de ces métriques et sur les autres qui ont été envisagées mais qui ne répondaient pas aux critères énoncés plus haut. Cette annexe justifie également les pondérations retenues.

Métriques (pondération)	Source ; notes supplémentaires
Besoin non satisfait de contraception (20 %)	Division de la Population des Nations Unies ; comprend de nouvelles estimations pour les femmes syndicalisées et non syndicalisées
Taux de mortalité maternelle (20 %)	Groupe des Nations Unies interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle ; peut indiquer la nécessité d'un éventail de services de santé maternelle allant au-delà de la planification familiale
Taux de natalité chez les adolescentes (20 %)	Division de la Population des Nations Unies ; peut servir de variable de remplacement pour le niveau de besoin chez les femmes célibataires ou les jeunes femmes
Taux d'incidence du VIH (5 %)	ONUSIDA ; le VIH est l'unique IST pour lesquelles il existe des données amplement disponibles

Métriques (pondération)	Source ; notes supplémentaires
Taux de personnes vivant avec le VIH ne recevant pas de TAR (5 %)	ONUSIDA ; fournit des détails sur le niveau des besoins non satisfaits en matière de traitement du VIH
Taux d'incidence du cancer du col de l'utérus (10 %)	Organisation mondiale de la Santé ; compte tenu du peu de données disponibles sur d'autres IST, peut servir de variable de remplacement utile pour les cas de VPH
Indice d'inégalité de genre (10 %)	Programme des Nations Unies pour le développement ; Taux de parité hommes-femmes dans la représentation politique, la participation de la maind'œuvre et le niveau d'instruction
Indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE) - Libertés civiles (2,5 %)	OCDE ; Taux de parité hommes-femmes dans les droits à la citoyenneté, la représentation politique, la liberté de circulation et l'accès à la justice (basés sur les lois, les pratiques d'usage et les attitudes sociétales)
ISE - Accès aux services financiers et productifs (2,5 %)	OCDE ; Taux de parité hommes-femmes dans l'accès à des biens fonciers et non fonciers, à des services financiers formels et aux droits sur le lieu de travail (basés sur les lois, les pratiques d'usage et les attitudes sociétales)
ISE - Intégrité physique (2,5 %)	OCDE : Taux de violence à l'égard des femmes, de mutilations génitales féminines, de femmes disparues et d'autonomie en matière de reproduction
ISE - Discrimination au sein de la famille (2,5 %)	OCDE ; Taux de parité hommes-femmes dans les lois sur le divorce, les responsabilités dans le mariage et le mariage précoce (basés sur les lois, les pratiques d'usage et les attitudes sociétales)